Schilo
Découvrir Jésus

FICHE D'ÉTUDE BIBLIQUE

ANX020 · ANNEXES DÉDIÉES

La « deuxième année » de Nébucadnetsar et la chronologie de Daniel 2

Daniel 2 commence ainsi : « La deuxième année de son règne, Nébucadnetsar fit des rêves. Il en eut l'esprit troublé et ne put dormir…

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	PUBLIÉE
17 min	**16**	**2**	**27/10/2026**

MISE À JOUR
29/10/2026

CLASSEMENT

PARCOURS	La révélation de Daniel
THÈME	Prophéties et eschatologie
THÈME	Révélation de Daniel
SÉRIE	Révélation de Daniel

SOURCE
https://schilo.org/anx020-la-deuxieme-annee-de-nebucadnetsar-et-la-chronologie-de-daniel-2/
EXPORTÉE LE
04/11/2026
DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Le problème chronologique 2
2. L’accession de Nébucadnetsar en 605 av. J.-C. 3
3. L’année d’accession dans le système babylonien 3
4. Daniel 1.1 et la troisième année de Jojakim 4
5. Les « trois ans » de Daniel 1.5 4
6. Une reconstruction chronologique possible 4
7. Daniel appartient déjà aux sages au moment du décret 6
8. L’âge de Daniel ne peut pas être calculé précisément 6
9. L’expression « jeune homme » ne suffit pas à déterminer son âge 7
10. Une chronologie précoce renforce la portée du récit 7
11. La chronologie sert la théologie du chapitre 7
12. Conclusion 9

1. Le problème chronologique

Daniel 2 commence ainsi :

« La deuxième année de son règne, Nébucadnetsar fit des rêves. Il en eut l'esprit troublé et ne put dormir » (Daniel 2.1).

Le chapitre précédent avait indiqué que les jeunes Judéens sélectionnés pour le service royal devaient être formés pendant trois ans :

« Le roi leur fixa pour chaque jour une portion des plats servis à sa table et du vin qu'il buvait. Il voulait les éduquer pendant trois ans, au terme desquels ils seraient au service du roi » (Daniel 1.5).

À la fin de cette période, Daniel et ses compagnons sont examinés par Nébucadnetsar et admis à son service (Daniel 1.18-20).

À première lecture, une question apparaît donc : comment Daniel peut-il avoir achevé trois années de formation avant un événement situé dans la deuxième année du règne de Nébucadnetsar ?

La difficulté est réelle, mais elle dépend en partie de la manière dont les années sont comptées.

2. L’accession de Nébucadnetsar en 605 av. J.-C.

Nébucadnetsar II devient roi de Babylone en 605 av. J.-C.

Cette année est marquée par la bataille de Karkemish, au cours de laquelle les forces babyloniennes remportent une victoire décisive sur l'armée égyptienne.

Jérémie mentionne explicitement cet événement :

« Voici ce qui concerne l'armée du pharaon Néco, roi d'Égypte, qui se trouvait près de l'Euphrate, à Karkemish, et qui fut battue par Nébucadnetsar, roi de Babylone, la quatrième année de Jojakim, fils de Josias, roi de Juda » (Jérémie 46.2).

À cette époque, Nébucadnetsar commande encore les armées de son père Nabopolassar.

Après la mort de celui-ci, Nébucadnetsar retourne rapidement à Babylone et accède au trône.

L'année 605 av. J.-C. constitue donc son année d'accession.

3. L’année d’accession dans le système babylonien

La chronologie babylonienne utilisait normalement un système dans lequel la portion d'année comprise entre l'accession d'un roi et le Nouvel An suivant n'était pas comptée comme sa première année officielle de règne.

Cette période constituait son **année d'accession**.

La première année de règne commençait avec le premier mois de l'année suivante.

Appliqué à Nébucadnetsar, le système donne approximativement :

605 av. J.-C. : année d'accession ;

604/603 av. J.-C. : première année officielle ;

603/602 av. J.-C. : deuxième année officielle.

Daniel 2.1 peut donc situer le songe vers 603/602 av. J.-C., selon la manière dont on exprime les années dans le calendrier moderne.

Cette datation est préférable à une affirmation trop précise d'un événement nécessairement survenu en 602 ou 601 av. J.-C., car Daniel ne fournit ni mois ni jour pour le songe.

4. Daniel 1.1 et la troisième année de Jojakim

Daniel 1 situe le commencement du récit dans :

« la troisième année du règne de Jojakim, roi de Juda » (Daniel 1.1).

Jérémie 46.2 situe pourtant la bataille de Karkemish dans la « quatrième année de Jojakim ».

Cette différence a suscité de nombreuses discussions.

Elle ne doit pas nécessairement être comprise comme une contradiction.

Les royaumes du Proche-Orient ancien n'utilisaient pas toujours les mêmes méthodes pour numéroter les années de règne. Un système pouvait compter l'année partielle d'accession comme première année, tandis qu'un autre ne commençait la première année officielle qu'au Nouvel An suivant.

La différence entre Daniel 1.1 et Jérémie 46.2 peut ainsi s'expliquer par des systèmes de computation différents.

Cette explication est particulièrement pertinente dans un livre dont le récit se déroule précisément entre Juda et Babylone.

5. Les « trois ans » de Daniel 1.5

Il ne faut pas automatiquement comprendre les « trois ans » de Daniel 1.5 comme trente-six mois complets écoulés entre deux dates modernes exactement déterminées.

Dans les systèmes anciens, une période touchant trois années calendaires pouvait être décrite en comptage inclusif comme appartenant à trois années, même si elle ne correspondait pas à trois années complètes au sens moderne.

Une partie d'année pouvait ainsi être comptée avec l'année suivante et l'année terminale.

Cette manière de compter apparaît dans différents contextes bibliques et proche-orientaux.

Elle doit être prise en considération avant de conclure à une impossibilité chronologique.

6. Une reconstruction chronologique possible

En tenant compte du système babylonien, une séquence générale peut être proposée.

Daniel et ses compagnons arrivent dans le contexte des premières campagnes babyloniennes liées à la soumission de Juda.

Ils entrent dans le programme de formation décrit en Daniel 1.

L'année d'accession de Nébucadnetsar et les années suivantes couvrent cette période de formation.

Au terme du programme, les jeunes Judéens sont examinés et admis au service royal (Daniel 1.18-20).

Le songe de Daniel 2 survient ensuite dans la deuxième année officielle de Nébucadnetsar.

Une telle reconstruction permet d'articuler Daniel 1 et Daniel 2 sans exiger que les « trois ans » soient

compris comme trois périodes modernes de douze mois, entièrement achevées.

7. Daniel appartient déjà aux sages au moment du décret

Daniel 2 apporte un élément important.

Lorsque Nébucadnetsar ordonne la mise à mort des sages :

« Le décret fut publié, les sages allaient être mis à mort et on cherchait Daniel et ses compagnons pour les faire mourir » (Daniel 2.13).

Daniel et ses compagnons sont donc déjà suffisamment intégrés au groupe des spécialistes de la cour pour être concernés par le décret.

Cette donnée correspond à la conclusion de Daniel 1 :

« Sur tous les sujets qui réclamaient de la sagesse et de l'intelligence et sur lesquels le roi les interrogeait, il les trouvait dix fois supérieurs à tous les magiciens et astrologues présents dans tout son royaume » (Daniel 1.20).

Daniel 2 présuppose donc naturellement la situation établie à la fin de Daniel 1.

8. L’âge de Daniel ne peut pas être calculé précisément

Le texte initial de l'étude proposait un âge d'environ quatorze ans lors de la déportation et d'environ dix-huit ans lors des événements de Daniel 2.

Cette reconstruction est possible, mais elle ne peut pas être présentée comme une donnée biblique.

Le livre de Daniel ne donne pas l'âge de Daniel lors de son arrivée à Babylone.

Daniel 1.3-4 indique seulement que les jeunes sélectionnés devaient être :

« de jeunes garçons sans défaut physique, beaux, doués de toute sagesse, intelligents et instruits, capables de servir dans le palais du roi ».

Le vocabulaire permet de comprendre qu'il s'agit de jeunes hommes, vraisemblablement encore relativement jeunes au moment de leur formation, mais il ne permet pas de fixer leur âge à quatorze ans.

Une étude académique doit donc distinguer :

ce que le texte affirme : Daniel appartient à un groupe de jeunes Judéens sélectionnés pour être formés à la cour ;

ce qui peut être raisonnablement déduit : il était probablement jeune ;

ce qui demeure hypothétique : son âge exact.

9. L’expression « jeune homme » ne suffit pas à déterminer son âge

Les termes bibliques traduits par « jeune homme » ou « jeune garçon » possèdent souvent une amplitude sémantique plus large que les catégories modernes strictes d'âge.

Ils ne permettent donc pas à eux seuls de déterminer si Daniel avait treize, quatorze, seize ou dix-huit ans.

La prudence est d'autant plus nécessaire que l'objectif de Daniel 1 n'est pas de fournir une biographie complète du prophète.

Le texte cherche surtout à montrer la sélection, la formation, la fidélité et l'élévation progressive de Daniel et de ses compagnons.

L'âge précis reste extérieur à cette intention narrative.

10. Une chronologie précoce renforce la portée du récit

Même sans connaître l'âge exact de Daniel, Daniel 2 se situe manifestement au début du règne de Nébucadnetsar.

Ce contexte est théologiquement significatif.

Le roi vient d'accéder au pouvoir à la tête d'un empire en pleine expansion.

La puissance babylonienne semble promise à un avenir considérable.

C'est précisément à ce moment qu'il reçoit une révélation lui annonçant que son royaume, malgré sa grandeur, appartient à une succession et qu'un autre royaume viendra « après » lui (Daniel 2.39).

La vision intervient donc non au moment de l'effondrement de Babylone, mais au commencement de la période de domination de Nébucadnetsar.

Le contraste est puissant : au moment même où son pouvoir s'affermit, le roi apprend que ce pouvoir n'est pas définitif.

11. La chronologie sert la théologie du chapitre

La mention de la « deuxième année » ne constitue donc pas un simple détail historique.

Elle place le songe dans une phase déterminante du règne.

Nébucadnetsar est encore au commencement de son parcours royal.

Il vient d'hériter de la puissance construite par Nabopolassar et poursuit l'établissement de la domination babylonienne sur une grande partie du Proche-Orient.

Daniel, de son côté, se trouve encore au début de sa carrière.

Le contraste entre les deux personnages est remarquable.

L'un est le souverain d'un empire victorieux.

L'autre est un jeune Judéen déplacé dans le cadre de l'expansion babylonienne.

Pourtant, lorsque le mystère devient inaccessible aux ressources de la cour, c'est au jeune exilé que Dieu le révèle.

12. Conclusion

La « deuxième année de Nébucadnetsar » ne constitue pas une difficulté insurmontable lorsqu'elle est replacée dans les méthodes de datation du Proche-Orient ancien.

La distinction entre l'année d'accession et les années officielles de règne permet de situer Daniel 2 approximativement vers 603/602 av. J.-C.

La période de formation de Daniel peut s'inscrire dans cette chronologie si les « trois ans » de Daniel 1.5 sont compris selon les usages anciens de computation plutôt que comme trente-six mois complets obligatoires.

Il demeure cependant nécessaire de distinguer les données certaines des reconstructions.

La date approximative du début du règne de Nébucadnetsar peut être établie historiquement.

Le système babylonien des années d'accession est documenté.

En revanche, **l'âge exact de Daniel n'est jamais donné dans le livre** et ne doit donc pas être présenté comme une certitude.

La conclusion la plus rigoureuse consiste à retenir que Daniel 2 se déroule **très tôt dans le règne de Nébucadnetsar et au début de la carrière de Daniel à Babylone**, ce qui renforce considérablement le contraste voulu par le récit entre la puissance naissante du roi et la souveraineté du Dieu qui lui révèle déjà les limites de son royaume.

POUR ALLER PLUS LOIN

PARCOURS	La révélation de Daniel https://schilo.org/parcours/la-revelation-de-daniel/
THÈME	Prophéties et eschatologie https://schilo.org/theme/propheties-et-eschatologie/
THÈME	Révélation de Daniel https://schilo.org/theme/revelation-de-daniel/
SÉRIE	Révélation de Daniel https://schilo.org/serie/revelation-de-daniel/
ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX019 - Conclusion générale des annexes DAN002 https://schilo.org/anx019-conclusion-generale-des-annexes/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX021 - Les sages de Babylone : magiciens, astrologues, sorciers et Chaldéens https://schilo.org/anx021-les-sages-de-babylone-magiciens-astrologues-sorciers-et-chaldeens/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx020-la-deuxieme-annee-de-nebucadnetsar-et-la-chronologie-de-daniel-2/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.